

Appel à candidature pour une résidence d'écriture.

Automne 2024 - La Tour - d'Aigues (84).

Depuis 2005, Les Nouvelles Hybrides mènent, dans les villages du Luberon, des actions de valorisation de la littérature contemporaine dans ses différentes expressions : romanesque, poétique, théorique (...) croisées parfois avec d'autres domaines de création, principalement la musique.

Ces actions se matérialisent par l'organisation de rencontres avec les auteurs, ponctuelles ou dans le cadre d'une résidence de création, en lien avec les bibliothèques, les acteurs culturels du territoire, des structures régionales ou nationales...

A l'occasion de chaque rendez-vous, l'association a pour objectif d'offrir à la population une meilleure connaissance des écrivains invités. Elle s'efforce de faciliter l'accès au projet littéraire et de donner, à chacun, les moyens de participer activement à la rencontre avec l'auteur par le biais d'ateliers, de lectures à haute voix...

Les Nouvelles Hybrides reçoivent le soutien de la D.R.A.C Provence Alpes Côte-d'Azur, de la Région Sud-Provence Alpes Côte-d'Azur, du Conseil départemental de Vaucluse, de la SOFIA.

Objectifs de la résidence

Par ce dispositif, les Nouvelles Hybrides souhaitent proposer à un auteur des conditions favorables à l'écriture et au développement d'une œuvre.

Par ailleurs, il permet aux publics de découvrir la richesse de la création littéraire contemporaine par le biais de rencontres, lectures, ateliers... en partenariat avec les acteurs culturels locaux.

Conditions d'accès à la résidence

La résidence est ouverte à tous les genres littéraires (roman, nouvelles...) aux auteurs ayant déjà publié **au moins un ouvrage à compte d'éditeur**.

L'association Les Nouvelles Hybrides, avec le concours de ses partenaires, réunit un comité de lecture pour sélectionner un auteur dans le cadre de l'appel à candidature.

Pour candidater, l'auteur rédige une note comprenant la présentation de son parcours, le projet d'écriture qu'il souhaite développer ou entreprendre au cours de cette résidence et des propositions/projets d'interventions possibles sur le territoire.

Ces éléments ainsi que la fiche de candidature sont à envoyer de préférence par mail.

Implantation

Le lieu de résidence est situé dans le village de La Tour-d'Aigues (Vaucluse). Les rencontres auront lieu principalement sur le territoire du Luberon – Pays d'Aix-Marseille, avec de possibles partenariats au-delà.

Activité de l'auteur en résidence

L'auteur consacre au moins 70% du temps de résidence (soit 4 à 6 rencontres par mois) à poursuivre ou entreprendre un travail personnel de création ; le temps restant est dévolu au projet culturel élaboré en concertation avec l'équipe des Nouvelles Hybrides. Le programme des rencontres publiques est construit en concertation avec l'auteur, entre février et juin de l'année de résidence.

Durée et dates de la résidence

La résidence a lieu le dernier trimestre 2024 pour une durée entre 4 et 8 semaines.

Partenaires pressentis (liste non exhaustive)

Les bibliothèques du Luberon,
Les établissements scolaires (lycée, collèges, écoles)
Les associations des villages
Les communes...

Lieu d'hébergement et d'écriture

L'association dispose d'une maison de village dans le centre de La Tour-d'Aigues, commune rurale de 4000 habitants. Le logement, d'une surface d'environ 80m², est composé d'une cuisine et d'une salle de bain au rez-de-chaussée et d'une chambre et d'un bureau au premier étage. Il est situé dans un quartier central et calme et bénéficie d'une petite terrasse et d'un jardin.

Le bureau de l'association occupe une pièce au rez-de-chaussée, l'entrée dans la maison est commune et se fait par la cuisine.

Financement

L'association Les Nouvelles Hybrides versera à l'auteur une rémunération **de 2000 euros bruts par période de 4 semaines**. Cette rémunération, en droits d'auteur, sera déclarée par l'association à la sécurité sociale des artistes-auteurs. L'auteur sera rémunéré par le C.N.L, en cas d'obtention d'une bourse de résidence.

L'accueil en résidence fera l'objet d'une convention entre l'auteur et l'association.

Déplacements

L'association Les Nouvelles Hybrides prendra en charge un trajet aller- retour jusqu'à Aix-en-Provence depuis le lieu habituel de résidence de l'auteur, ou remboursera les trajets en voiture sur la base du tarif moyen d'un aller et retour en train.

Permis de conduire et voiture personnelle recommandés, ils faciliteront le séjour.

Les auteurs déjà reçus dans le cadre des résidences d'automne :

Denis Guénoun, 2010

Frédéric Forte, 2011

Jacques Demarcq, 2012

Julien Dufresne-Lamy, 2013

Emmanuelle Pagano, 2014

Franck Magloire, 2015

François Salvaing, 2016

Stéphane Michaka, 2017

Emmanuel Adely, 2018

Velibor Čolić, 2019

Annie Zadek, 2020

Patrick Autréaux, 2021

Adrien Lafille, 2022

Marcus Malte, 2023

Contact

Laurence Bernis – 04 90 08 05 52

lesnouvelleshybrides@orange.fr



Fiche de candidature

Date limite de dépôt le 29 décembre 2023.

A envoyer par mail, avec :

- une présentation de votre parcours,
- une bibliographie de vos ouvrages/textes édités ou parus,
- une courte note de présentation du projet que vous souhaitez mener dans le cadre de cette résidence et, éventuellement, des propositions d'actions possibles sur le territoire.

Contact : Laurence Bernis – 04 90 08 05 52 – lesnouvelleshybrides@orange.fr

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tel :

Mail :

Êtes-vous détenteur du Permis B ? :

Envisagez-vous de venir avec votre véhicule ? :

Vos disponibilités de septembre à décembre 2024:

Êtes-vous éligible aux crédits de résidence du Centre national du livre ? :